Plan d'actions 2023-2024

COACH PARTICIPATION

VERSION ACTUALISÉE DU 14.02.2023

(VALIDÉE PAR LE COMITÉ DE RÉSEAU DU REALISM)

(VERSION INITIALE DU 01.05.2022)

Louise MOOS
louise.moos@realism0-18.be
Tel. 0493/36.44.69

R.E.A.L I.S.M.

Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale

Table des matières

1. Liste des abréviations utilisées 3

2. Introduction 4

3. Plan d'actions – Coach Participation en Province de Liège 9

3.1 Récapitulatif des principaux objectifs stratégiques : 9

3.2 Objectif Stratégique n°1 : 10

Communication/Réseau : 10

Objectifs opérationnels : 10

A) Prendre connaissance des fondements de la nouvelle politique de SM E/A. 11

B) S'informer sur le réseau (lecture rapport d'activités, plans stratégiques et tout autre document pertinent mis à disposition). 12

C) Réaliser un inventaire des initiatives participatives déjà initiées au sein du réseau. 14

D) S'imprégner du rapport du Conseil supérieur de la santé, du rapport du projet pilote « Participation des enfants, des adolescents et de leur entourage aux réseaux de soins en santé mentale » et des actions initiées dans le cadre du « Projet Participation des usagers et des proches à la réforme des soins en santé mentale adultes » afin de pouvoir diffuser les fondements et éléments clefs au sein du réseau de professionnels de la PL. 16

E) S'inscrire en tant que membre du comité du réseau et participer aux moments de concertation de ce comité 18

F) Prendre part à toutes les concertations et activités liées à ses missions, organisées par le SPF Santé publique. 19

G) Prendre connaissance des associations/groupements d'usagers/familles/proches actives sur le territoire du projet. 20

H) Promouvoir et informer au sujet de la fonction de CP en allant à la rencontre des professionnels du réseau 21

3.3 Objectif Stratégique n°2 : 23

Accessibilité aux soins – Déstigmatisation : 23

Objectifs opérationnels : 23

B) Etablir une stratégie de communication pour sélectionner les bons canaux de communication pour mettre à disposition des informations adaptées et accessibles à cette même population ..25

C) Répertorier, utiliser et diffuser les outils déjà existants en termes d'accessibilité et d'adaptabilité des informations. 27

Créer et diffuser de nouveaux outils en collaboration avec des jeunes et à destination des jeunes. 27

3.3. Objectif Stratégique n°3 : 33

Sensibilisation, formation, connaissance et application de la participation des E/A auprès du réseau : 33

Objectifs opérationnels : 33

A) Accompagner des professionnels dans le développement d'actions qui encouragent et soutiennent les E/A et leur entourage (notamment leurs parents) à exprimer leurs points de vue. 34

B) Développer un guide juridique et éthique concernant la participation des jeunes à l'attention des professionnels. 36

3.4. Objectif Stratégique n°4 40

Participation des E/A au niveau micro : 40

Objectifs opérationnels : 40

A) Soutenir l'évaluation des pratiques participatives individuelles et collectives mises en place (p.ex. avant – pendant – après). 42

B) Soutenir la création et le développement d'outils pour favoriser la participation des E/A et de leur entourage dans les concertations et prises de décisions ayant un impact sur leur SM. ...43

C) Développer les potentialités du groupe de jeunes créé afin que la parole des jeunes puisse s'élever au niveau meso, micro et macro 44

D) Accorder une place aux E/A et à leur entourage (notamment leurs parents) afin de recueillir leurs partages de connaissances et d'expériences 47

4. Liste récapitulative des actions : 48

5. Diagramme de GANT 51

6. Notes en bas de page....54

1. Liste des abréviations utilisées

Ad : Adultes

CSS : Conseil Supérieur de la Santé

CT : Court terme (3-6 mois)

CP : Coach Participation

CRS : Comités de Réseaux Stratégiques

E/A : Enfants / Adolescents

GoAS: Organe de Gouvernance Aide et Soins

GoMeR : Organe de Gouvernance Mise en Réseau

GT : Groupe de travail (**GT P° :** Groupe de travail sur la participation)

LT : Long terme (> 1 an)

MT : Moyen terme (6-12 mois)

PA : Plan d'actions

P° : Participation

Pb : Problèmes

PL : province de Liège

SM : Santé Mentale

SMEA : Santé Mentale Enfants/Adolescents

SPF : Service Public Fédéral

SPF SP : Service Public Fédéral Santé Publique

SPF SP SCAR : Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaine Alimentaire et Environnement

TCT : Très court terme (1-3mois)

2. Introduction

Le présent Plan d'Actions proposé a pour fondement principal la nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents qui promeut la participation de ces derniers ainsi que de leur entourage (en particulier les parents). Cette dernière mentionne notamment les points suivants :

-« Dialogue, transparence, ouverture, participation et implication des enfants et adolescents et de leur entourage sont essentiels aux différentes étapes des processus décisionnels ».

-« Au niveau des soins comme au sein des réseaux, dialogue et participation des enfants et adolescents et de leur entourage occupent une position centrale à toutes les étapes du processus décisionnel de prise en charge. »

Aussi, lorsque l'on s'intéresse aux objectifs poursuivis au travers de cette nouvelle réforme, on trouve au sein de l'objectif stratégique n°1[1], l'objectif opérationnel n°3 qui vise à **« Renforcer et optimiser la participation et le droit de parole effectifs de l'enfant ou de l'adolescent et de son entourage aux différents niveaux : micro (patient), méso (système ou réseau) et macro (politique) »** au travers de différentes actions telles que :

-« Valoriser et intégrer les résultats des recherches et les bonnes pratiques existantes relatives aux facteurs clés de succès pour la réalisation d'un droit de parole et d'une implication des enfants et adolescents ainsi que de leur entourage aux différents niveaux : micro (patient), méso (système ou réseau) et macro (politique) ». (Action 8)

-« Établir la base juridique en faveur d'une reconnaissance et d'un mandat pour rendre effectifs la participation et le droit de parole aux différents niveaux: micro (patient), méso- (système ou réseau) et macro (politique) ». (Action 9)

La réforme indique également que **« L'accès à une égalité de traitement et à une citoyenneté à part entière est promu par les activités de soutien, de développement et de rétablissement sur mesure avec la collaboration de l'enfant, de l'adolescent et de l'entourage. L'accent est mis sur la participation, grâce au développement des capacités, des compétences et à l'intégration dans la société. »**

Un point sur la participation s'articule également autour du **Comité de Réseau** qui « se compose de tous les partenaires opérationnels qui chacun délègue des mandataires. Le comité de réseau rend le réseau formellement opérationnel en concluant une convention de réseau et en élaborant un plan d'action global. L'accent sera toujours mis sur la participation des enfants, des adolescents et de leur entourage ».

Ainsi, par participation des enfants et des adolescents dans le domaine de la santé mentale, nous entendons que cela suppose une **implication active dans la conception et la prise de décision en matière de soins en santé mentale dans le but de contribuer activement au développement des soins en santé mentale ainsi qu'à leur évaluation**. Ainsi, le point de vue et la « parole » des enfants et des adolescents est considéré **comme tout aussi pertinents et à part égale** que ceux de leurs parents, proches, prestataires de soins et même décideurs politiques.

La ligne directrice de ce plan d'actions est donc la locution latine « **Nihil de nobis, sine nobis »** qui ne signifie « Rien sur nous, sans nous ». L'adage marocain « Ce que tu fais pour moi, si tu le fais sans moi,

tu le fais contre moi » (AFSR, 2004) » se veut être la philosophie générale de ce PA. Il s'agira donc d'être moteur de l'implémentations de pratiques participatives en province de Liège mais également d'être vecteur de sensibilisation à la participation auprès des professionnels du réseau.

A cet égard, le SPF SP identifie 10 fondements principaux nécessaires à l'implémentation de la participation des E/A et de leur entourage (notamment leurs parents) :

1. Tout le monde peut participer (usager, non usagers, futurs usagers).

2. Les E/A sont en constantes évolution.

3. La participation peut se concrétiser dans tous les domaines de soins en santé mentale :
   -prévention
   -détection précoce
   -dépistage et orientation
   -diagnostic
   -traitement
   -réadaptation

4. Les domaines de la santé mentale des enfants et des adolescentes dans lesquels la participation peut avoir lieu sont très variés. Par exemple : les soins de santé, les soins en santé mentale, l'enseignement, la protection sociale, les soins aux personnes handicapées, la justice, etc.

5. La participation doit se baser sur une vision globale des enfants. Autrement dit, il faut avoir confiance en ce que les E/A sont capables de faire et les soutenir dans ce qu'ils ne sont pas encore en mesure de faire.

6. La P° présuppose des connaissances[2] et une formation. Les E/A ainsi que leur entourage (particulièrement les parents) ainsi que les prestataires doivent avoir des connaissances aussi bien sur l'organisation des soins en SM que des connaissances sur les moyens, lieux et ressources fin de pouvoir participer. Ainsi, une formation est nécessaire.

7. La P° suppose un plan clair.

8. Ils existent différents niveaux de participation souvent représentés sous forme d'échelle de participation. Si l'on se base sur le modèle de Van Haart (1992), il existe 6 niveaux de P° :

   -Les E/A sont informés.
   -Les E/A sont interrogés.
   -Les E/A conseillent les adultes qui prennent des initiatives.
   -Les E/A prennent des initiatives et les adultes les guident.
   -Les E/A prennent des initiatives et les mettent en œuvre.
   -Les E/A prennent des décisions conjointement avec les adultes.

9. Il existe différentes méthodologies et outils dans le cadre de la participation des enfants et des adolescents.

10. Il existe une différence significative entre la participation représentative et directe.

Selon le modèle de Lundy (2007), il existe également 4 critères spécifiques pour implémenter une participation efficace et significative. Cela implique **la parole, un espace, un public et la possibilité d'avoir une influence**. Ainsi pour favoriser cette P° il est fondamental de garder à l'esprit que la participation est un **droit et non une obligation**. De ce fait, tous les enfants et les adolescents peuvent **participer de différentes manières et à différents âges.** La P° est un processus. C'est un moyen et une fin. La P° des E/A n'aura de sens que si elle porte sur des thèmes que ces derniers jugent importants. Néanmoins, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la P° ne conteste pas le rôle vital que jouent les adultes dans la SM. Dès lors, elle **n'implique pas que les adultes doivent renoncer à leur part de responsabilité.** La P° des E/A aux soins de SM diffère de la participation de la P° des adultes. Le dernier principe clef est que la P° est **empowerment et favorise l'autodétermination.**

Il faut prendre note qu'au sein de ce PA nous reprendrons régulièrement la notion d'E/A et de leur entourage. Il s'agit de la terminologie utilisée au sein du guide de la nouvelle politique. Selon la conception initiale, la catégorie E/A comprend les E/A ayant un âge situé entre 0 et 18 ans. Toutefois, face aux visions novatrices actuelles et aux perspectives d'insectorialité qui se développent au sein de nos secteurs, le présent PA comprend une vision élargie des E/A. L'enfant est donc pris en compte dans sa globalité avant sa naissance (dimension de **périnatalité)** puisqu'il est aujourd'hui largement reconnu que les enjeux notamment concernant la santé et la SM des enfants sont déjà présents avant la naissance.

Aussi**, l'aspect transitionnel** est également pris en compte, permettant ainsi d'intégrer à la catégorie E/A **les jeunes adultes jusque 23 ans voire plus.** Ils seront ainsi des partenaires à part entière pour la participation notamment dans le cadre du **partage d'expériences**.

Concernant la notion d'entourage, ce terme est également celui repris dans le cadre du guide de la nouvelle politique en SM. Dès lors, cette terminologie prend donc en considération l'entourage des E/A de manière générale même si lorsqu'il est présent**, le parent est presque souvent l'interlocuteur privilégié.**

<u>En clair, les actions s'articuleront particulièrement autour des publics suivants :</u>

-0/5 ans : **périnatalité et petite enfance avec une importance relative donnée aux proches en particulier des parents. Un focus pour les parents des 0-3 ans est également pensé.**

-5-12 ans : **enfance**

-13-16 : **adolescence**

-17-23 : **âge de transition**

Une attention particulière sera également portée vers l**es jeunes dit « incasables », les jeunes judiciarisés, les jeunes souffrant de TCA et les jeunes en situation de double diagnostic**. Ces 4

catégories de jeunes sont un public cible dont les enjeux sont considérablement importants au sein de notre province.

Le présent PA a été réalisé progressivement depuis ma prise de fonction en tant que Coach Participation en février 2022. Il est a été réalisé sur base de différents échanges :

-avec les professionnels du réseau (via un questionnaire en ligne et des rencontres),

-avec les membres du groupe opérationnel Aide et Soins (GOAs),

-avec les membres du groupe opérationnel Mise En Réseau (GOMER),

-avec les membres du Comité de Réseau Stratégique (CRS),

-avec la coordination du Réseau intersectoriel Enfants Adolescents de Liège pour la Santé Mentale (REALISM),

- et avec les agents de liaison de REALISM.

Les premières actions de ma prise de fonction ont consistés en appréhender le réseau professionnel de la province de Liège, d'amorcer des rencontres avec les professionnels de ce dernier et de prendre connaissance de la littérature scientifique au sujet de la participation. Ce sont ces différents éléments qui ont permis la constitution de ce plan d'actions.

Il sera actualisé en fonction des différents retours opérés par le CRS et le SPF SP. Il n'est pas voué à demeurer un outil figé, au contraire, il se veut évolutif en fonctions des besoins ciblés au sein du réseau de notre province. Aussi, les différents objectifs visés et les différentes actions proposées devront être évalués régulièrement afin de mesurer à la fois l'efficacité des mesures mais également l'atteinte ou non des objectifs. Si les objectifs ne sont pas atteints, il sera nécessaire de les adapter ou d'identifier les causes susceptibles d'avoir étés des freins à l'atteinte des objectifs.

Il faudra aussi prendre en compte que l'atteinte de certains objectifs est conditionnée par la réussite d'autres objectifs en amont. Il existe en effet de nombreux ponts au sein du plan d'actions entre certains objectifs et certaines actions qui se rejoignent voire ne peuvent être dissociés.

Concernant la temporalité de ce plan d'actions qui mentionne s'étendre sur la période de 2023 à 2024. Il est parfois difficile de définir le timing précis étant donné que la plupart des actions dépendent de partenaires extérieurs (de leurs possibilités et besoins) provenant de secteurs divers. La temporalité est donc proposée à titre indicatif. Aussi, dans l'idée d'avoir une vue à long terme sur les perspectives futures possibles de la fonction de coach participation, certaines actions mentionnées sont des projections à long terme et ne constituent pas des objectifs à atteindre endéans les deux ans.

Actuellement (janvier 2023), une mise à jour du plan d'actions proposé en mai 2022 semblait nécessaire. En effet, de nombreux éléments (p.ex. plan de formations des coachs participation, financement des chantiers par le SPF, rencontres avec les professionnels de terrain, intégration à de nouveaux projets, etc.) m'ont conduit à mette à jour le document proposé initialement afin que ce dernier réponde aux besoins identifiés, aux demandes de collaborations intersectorielles, aux projets initiés et rejoints, aux sollicitations des professionnels, aux actualités en matière de participation des jeunes, etc.

Il faut également savoir que des Coachs Participation adultes vont également être engagés pour les réseaux adultes. Chaque province disposera donc d'un coach participation à destination des E/A et de

leur entourage et d'un coach participation à destination des adultes. Des collaborations devront inévitablement voir le jour notamment concernant les jeunes en transition, les jeunes adultes et l'entourage des jeunes.

Cette nouvelle version ne constituera donc pas un plan figé. Le présent document est voué à évoluer au fil du temps. Aussi, depuis le 01.01.2023, un nouvel outil a été développé par les coachs participation. Il s'agit d'un « Template » relevant les différentes actions réalisées par les coachs participation afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'avancement des différents projets par catégorie d'âge et par objectifs.

Pour finir, le présent plan d'actions ne rend pas nécessairement compte des nombreuses rencontres nationales entre CP ainsi que les formations continues qui leurs proposées très régulièrement dans le cadre de leurs nouvelles fonctions. Ces deux dimensions constituent un volume d'heures important qui sont des opportunités pour la fonction mais qui réduisent de manière considérable le temps dédié aux actions concrètes.

3. Plan d'actions – Coach Participation en Province de Liège

3.1 Récapitulatif des principaux objectifs stratégiques :

1- **Communication/Réseau :**
Devenir un membre actif du réseau de professionnels de la province de Liège en :
- acquérant une connaissance générale et spécifique de ce réseau et de son fonctionnement,
-et en communiquant sur la fonction de CP et en développant des collaborations intersectorielles.

2- **Accessibilité aux soins – Lutte contre la stigmatisation :**
Mettre à disposition des informations adaptées et accessibles aux E/A et à leur entourage (notamment leurs parents) concernant la SM, les problèmes de SM et l'offre d'aide et de soins en SM. Cela dans le but de favoriser l'accès à l'aide et aux soins en SM mais également de contribuer à la lutte contre la stigmatisation de la maladie mentale.

3- **Sensibilisation, formation, connaissance et application de la participation des E/A auprès du réseau :**
Développer des initiatives qui visent à renforcer la sensibilisation, la connaissance et l'application de la participation des E/A et de leur entourage auprès des partenaires du réseau SMEA cela dans le domaine de la SM au sens large.

4- **Participation des E/A au niveau meso, micro, macro :**
Développer des actions qui encouragent et soutiennent les E/A et leur entourage (en particulier leurs parents) à exprimer leur point de vue lors des concertations et des prises de décision qui ont un impact sur leur SM.

Développer des initiatives qui garantissent la participation active des E/A et de leur entourage (et leurs parents) au sein du réseau SMEA

Développer des initiatives qui visent à garantir la prise de décision des E/A (et de leur entourage) au sein du réseau SMEA afin qu'ils puissent efficacement contribuer à la création, au progrès, à la conception et à l'évaluation de l'aide et des soins en SM respectueux aux niveaux micro, méso et macro.

Attention : les différents objectifs ciblés au sein de ce plan d'action sont susceptibles d'évoluer en fonction des constats établis par les professionnels du réseau et des besoins, des attentes et des objectifs formulés par le SPF Santé et des réflexions issues des groupes de travail sur la participation en Province de Liège. La temporalité des actions pourra également être revue en fonction de l'avancement des différents objectifs. Une évaluation est prévue pour chaque dimension. Le Template mentionné précédemment sera un outil soutenant l'évaluation.

3.2 Objectif Stratégique n°1 :

Communication/Réseau :

Devenir un membre actif du réseau de professionnels de la province de Liège en :
- acquérant une connaissance générale et spécifique de ce réseau et de son fonctionnement,
-et en communiquant sur la fonction de CP et en développant des collaborations intersectorielles.

Objectifs opérationnels :

A) Prendre connaissance des fondements de la nouvelle politique de SM E/A.

B) S'informer sur le réseau (lecture rapport d'activités, plans stratégiques et tout autre document pertinent mis à disposition). Prendre connaissance des ressources présentes au sein du réseau.

C) Réaliser un inventaire des initiatives participatives déjà initiées au sein du réseau.

D) D) Connaitre et vulgariser le rapport du Conseil supérieur de la santé, du rapport du projet pilote « Participation des enfants, des adolescents et de leur entourage aux réseaux de soins en santé mentale » et des actions initiées dans le cadre du « Projet Participation des usagers et des proches à la réforme des soins en santé mentale adultes » afin de pouvoir diffuser les fondements et éléments clefs au sein du réseau de professionnels de la PL..

E) S'inscrire en tant que membre du comité du réseau et participer aux moments de concertation de ce comité

F) Prendre part à toutes les concertations et activités liées à ses missions, organisées par le SPF Santé publique.

G) Prendre connaissance des associations/groupements d'usagers/familles/proches actives sur le territoire du projet.

H) Promouvoir et informer au sujet de la fonction de CP en allant à la rencontre des professionnels du réseau

I) Communiquer les actions réalisées par le CP et les promouvoir au travers des médias numériques utilisés par les E/A et les professionnels

A) Prendre connaissance des fondements de la nouvelle politique de SM E/A.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	-Effectuer une recherche bibliographique concernant la nouvelle politique en SM E/A et ses fondements	☐
Action 2	-Prendre connaissance des fondements de la nouvelle politique SMEA	☐
Action 3	-Résumer la nouvelle politique SMEA	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Connaitre les fondements de la nouvelle politique permettra d'appliquer ces derniers auprès des E/A	
Pour l'entourage des E/A	-Connaitre les fondements de la nouvelle politique permettra d'appliquer ces derniers auprès de l'entourage E/A	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Permettre de travailler à partir de la même base, d'être cohérent dans la mise en place des actions qui auront pour finalité de respecter les fondements de cette nouvelle politique. -Nouvelle politique qui sera la base première du travail de sensibilisation à la participation qui sera réalisée auprès des professionnels du réseau SMEA -Vulgariser la nouvelle politique SMEA auprès des professionnels	
Pour les politiques	-Être en mesure d'évoquer la nouvelle politique SM E/A auprès des instances politiques et de les appliquer en leur communiquant les constats réalisés aux niveaux micro et méso. La finalité étant que les informations en termes de participation des E/A transmises aux instances politiques influent sur les décisions prises par ces dernières.	
Temporalité[4]		
Objectif prioritaire → TCT		
Moyens – Outils – Ressources		
▪ Déclaration conjointe ▪ Déclaration conjointe complémentaire ▪ Guide nouvelle politique SM E/A		
Objectifs de fonds associés[5]		
Avoir une connaissance approfondie de la nouvelle politique SM E/A et prendre en considération les éventuelles actualisations, cela particulièrement en matière de participation des E/A.		
Evaluation		
Les différentes actions inhérentes à cet objectif ont-elles été réalisées ? Ces activités apparaissent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

B) S'informer sur le réseau (lecture rapport d'activités, plans stratégiques et tout autre document pertinent mis à disposition). **Prendre connaissance des ressources présentes au sein du réseau.**		**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Prendre connaissance du réseau de professionnels SMEA en province de Liège et des documents importants concernant les missions et actions de chaque structure/institution.	☐
Action 2	Lire les rapports d'activités du REALISM et de Fusion Liège	☐
Action 3	Lire les plans stratégiques du REALISM et de Fusion Liège	☐
Action 4	Visiter les sites internet des partenaires du réseau	☐
Action 5	Lire les rapports le diagnostic social des arrondissements de Liège, Verviers et Huy	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Connaitre le réseau SMEA et l'offre en PL et ainsi faciliter l'accès aux soins.	
Pour l'entourage des E/A	Connaitre le réseau SMEA et l'offre en PL et ainsi faciliter l'accès aux soins.	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	Disposer d'une personne de contact qui connait le réseau SMEA en PL notamment en matière de P°.	
Pour les politiques	Disposer d'une personne de contact qui connait le réseau SMEA en PL notamment en matière de P°.	
Temporalité[4]		
Actions 1 à 3 : TCT Action 4 : TCT- actions de fonds Action 5 : CT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Rapports d'activités des différents services - Rapport d'activités REALISM -Coordinatrices du REALISM -Agents de Liaisons du REALISM -Diagnostic Social de Liège -Diagnostic Social de Huy -Diagnostic Social de Verviers		

-Plan stratégique REALISM -Site Web des partenaires du réseau	
Objectifs de fonds associés[5]	
Se tenir informée de l'évolution de l'offre en SMEA en PL, connaitre le réseau et son évolution constante.	
Evaluation	
Les différents documents mentionnés dans moyens-outils-ressources ont-ils été lus ? Des recherches afin de mieux appréhender le réseau, son fonctionnement et les partenaires ont-elles été réalisées ? Les principaux acteurs du réseau SMEA en PL sont-ils identifiés et connus ? Ces activités apparaissent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

C) Réaliser un inventaire des initiatives participatives déjà initiées au sein du réseau.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Réaliser un formulaire en ligne afin de recueillir un répertoire d'initiatives participatives en PL et des éventuels outils créés	☐
Action 2	Diffuser ce formulaire en ligne	☐
Action 3	Composer un document type pour répertorier les pratiques participatives en collaboration avec les autres CP suite à l'analyse du formulaire	☐
Action 4	Rencontrer certains professionnels du réseau afin de recueillir leurs expériences concernant les pratiques participatives mises en place : mettre en avant les forces de la participation et les freins rencontrés dans la mise en place de ce type de pratiques.	☐
Action 5	Réaliser un recueil des pratiques participatives à l'attention des professionnels du réseau et le diffuser afin de faire de ce recueil un levier en termes de mises en place de pratiques participatives. Le diffuser via le site web du REALISM (création d'un onglet « Participation sur le site ».) Veiller à la mise en avant des projets participatifs existants et veiller à actualiser régulièrement ce recueil	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	/	
Pour l'entourage des E/A	/	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Etablir des standards professionnels en termes de participation -Mettre en place des actions réfléchies et cohérentes au sein du réseau -Collaborer avec les différents professionnels du réseau notamment avec les professionnels de terrain afin de recueillir leurs expériences et de diffuser ces dernières à l'ensemble du réseau -Partager les expériences participatives fonctionnelles entre professionnels : partage de ressources -Mise en valeur des actions participatives déjà mises en place au sein du réseau : pratiques innovantes -Promouvoir la participation en PL au travers d'un inventaire des pratiques participatives -Identification des facteurs de réussite et des freins dans la mise en place des actions de participation	
Pour les politiques	-Renvoyer aux instances politiques les constats des professionnels du réseau concernant la participation - Communiquer les actions mises en place et les innovations en termes de participation en PL	
Temporalité[4]		
Actions 1 et 2 : TCT Action 3 : CT Action 4 : CT (+ travail de fond) Action 5 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		

-Réseau de professionnels SMEA de la PL -Questionnaire en ligne afin de recueillir les pratiques participatives déjà mises en place en PL et d'identifier les professionnels intéressés de partager leurs pratiques. -Site web du REALISM : https://realism0-18.be/	
Objectifs de fonds associés[5]	
-Connaitre les pratiques participatives mises en place en PL, actualiser régulièrement ces connaissances concernant le travail de terrain et ce qui est mis en place et partager ces dernières aux professionnels du réseau afin de plébisciter les bonnes pratiques et en faire des modèles de pratiques innovantes. -Identifier les forces des pratiques participatives mises en place ainsi que les freins et/ou limites et les partager au sein du réseau afin que les expériences soient profitables à tout un chacun.	
Evaluation	
Le questionnaire afin de recueillir les pratiques participatives en PL a-t-il été créé ?	☐ Oui ☐ Non
A-t-il été diffusé ?	☐ Oui ☐ Non
A-t-il été analysé ?	☐ Oui ☐ Non
A-t-il conduit à la rencontre de professionnels pour recueillir leurs partages d'expériences ?	☐ Oui ☐ Non
Un canevas type de recueil des informations importantes concernant les pratiques participatives a-t-il été créé en collaboration avec d'autres CP ?	☐ Oui ☐ Non
Un répertoire de pratiques participatives déjà initiées en PL a-t-il été diffusé au sein du réseau de professionnels ?	☐ Oui ☐ Non
Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?	☐ Oui ☐ Non

D) S'imprégner du rapport du Conseil supérieur de la santé, du rapport du projet pilote « Participation des enfants, des adolescents et de leur entourage aux réseaux de soins en santé mentale » et des actions initiées dans le cadre du « Projet Participation des usagers et des proches à la réforme des soins en santé mentale adultes » afin de pouvoir diffuser les fondements et éléments clefs au sein du réseau de professionnels de la PL.		**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Lire le rapport du CSS « Participation des enfants, des adolescents et de leur entourage aux réseaux de soins en santé mentale »	☐
Action 2	Lire le « Projet Participation des usagers et des proches à la réforme des soins en santé mentale adultes »	☐
Action 3	Résumer et vulgariser ces documents afin de les rendre facilement accessibles aux professionnels du réseau SMEA	☐
Action 4	Créer un onglet « PARTICIPATION » sur le site de REALISM et rendre accessible les ressources bibliographiques de bases ainsi que leur version résumée pour plus d'accessibilité (p.ex. via l'utilisation de padlets).	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Pouvoir former et informer les professionnels qui mettront en place des actions visant à la P° des E/A sur les possibilités, les forces et les freins à prendre en compte dans la mise en place de ces actions	
Pour l'entourage des E/A	Pouvoir former et informer les professionnels qui mettront en place des actions visant à la P° des E/A et de leur entourage sur les possibilités, les forces et les freins à prendre en compte dans la mise en place de ces actions	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Être formé et informé concernant les possibilités, forces et freins à prendre en compte dans la mise en place de ces actions -Avoir un accès simplifié/résumé aux rapports du CSS	
Pour les politiques	-L'ensemble des CP dispose d'un socle de connaissances commun	
Temporalité[4]		
Actions 1 à 3 : TCT Action 4 : CT + objectif de fond		
Moyens – Outils – Ressources		
-Rapport CSS: Participation des E/A et de leur entourage aux réseaux de soins en SM -Rapport: Participation des E/A et de leur entourage aux réseaux de soins en SM (étude de septembre 2019 à février 2021) -Projet des usagers et des proches à la réforme des SM Adultes Site Internet : REALISM Littérature scientifique sur la P° et modèles types au sein d'autres pays		
Objectifs de fonds associés[5]		
-Créer un encart « Participation » sur le site internet de REALISM : y intégrer différentes ressources à mettre à jour régulièrement à destination des professionnels du réseau		
Evaluation		
-Les différents rapports ont-ils été lus ? -Les différents rapports ont-ils été résumés/vulgarisés ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

-Un encart « Participation » a-t-il été mis en ligne sur le site REALISM ? -Des ressources sur la participation sont-elles disponibles dans l'encart « Participation » du site REALISM ? -Des mises à jour sont-elles effectuées régulièrement dans l'encart « Participation » du site REALISM ? -Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

E) S'inscrire en tant que membre du comité du réseau et participer aux moments de concertation de ce comité		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Participer aux comités de réseau stratégiques (CRS) de manière régulière	☐
Action 2	Représenter la voix des jeunes au sein du CRS	☐
Action 3	Faire évoluer le réseau de la PL et son efficience grâce aux recommandations émises par les E/A et leur entourage	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Permettre à la voix des jeunes d'être représentée et entendue : au travers de recommandations. Faire évoluer les pratiques en fonction de ce qui émane de la voix des jeunes.	
Pour l'entourage des E/A	-Permettre à la voix de l'entourage des jeunes (notamment des parents) d'être représentée et entendue. -Faire évoluer les pratiques en fonction de ce qui émane de la voix de l'entourage des jeunes, en particulier de celle de leurs parents.	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	Avoir des pratiques professionnelles qui font émerger la voix des jeunes et qui sont directement liées aux besoins identifiés par les jeunes eux-mêmes (ou par leur entourage) pour eux-mêmes.	
Pour les politiques	Prendre en compte la parole des jeunes et de leur entourage (notamment leurs parents) dans les politiques menées et être guidés par cette voix des jeunes pour prendre des décisions à la destination des E/A	
Temporalité[4]		
Actions 1 et 2 : Action en continue Action 3 : TLT		
Moyens – Outils – Ressources		
-CRS		
Objectifs de fonds associés[5]		
Participation permanente aux comités CRS afin de représenter la voix des jeunes au sein de ce comité et que ce dernier puisse prendre des décisions concertées avec les jeunes		
Evaluation		
-Taux de participation aux CRS		%
-Des recommandations émises par les jeunes ont-elles pu être présentées au CRS ?		□Oui □Non
-Les recommandations émises par les jeunes ont-elles pu être prise en compte dans les décisions prises par le CRS ?		□Oui □Non
Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?		□Oui □Non

F) Prendre part à toutes les concertations et activités liées à ses missions, organisées par le SPF Santé publique.		**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Participer à l'ensemble des concertations et activités liées aux missions de CP qui sont organisées par le SPF Santé Publique	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	/	
Pour l'entourage des E/A	/	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	Bénéficier d'un regard sur les pratiques participatives et leur implémentation dans les autres provinces de Belgique grâce aux retours des CP	
Pour les politiques	-Cohérence dans les missions et actions des CP -Bénéficier d'un regard sur les pratiques participatives et leur implémentation en PL	
Temporalité[4]		
Objectif de fonds – objectif à poursuivre en permanence		
Moyens – Outils – Ressources		
SPF		
Objectifs de fonds associés[5]		
Participation permanente à l'ensemble des concertations et activités liées aux commissions de CP organisées par le SPF Santé		
Evaluation		
-Taux de participation aux activités et concertations organisées par le SPF Santé -Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?		% □ Oui □Non

G) Prendre connaissance des associations/groupements d'usagers/familles/proches actives sur le territoire du projet.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Répertorier les associations/groupements d'usagers/de familles et de proches actives sur la PL	☐
Action 2	Informer ces derniers de la fonction de CP	☐
Action 3	Les rencontrer afin de recueillir leurs expériences et méthodes en termes de participation – engager d'éventuelles collaborations	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Recueillir l'avis/le témoignage des E/A – A terme créer des groupes de P° destinés aux E/A	
Pour l'entourage des E/A	Recueillir l'avis/ le témoignage de l'entourage des E/A	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Avoir un répertoire des associations/groupements d'usagers/de familles et de proches actives sur la PL -Avoir connaissance de l'expériences et des méthodes utilisées par ces groupements en termes de participation	
Pour les politiques	Idem professionnels	
Temporalité[4]		
Action 1 et 2 : CT Action 3 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Personnes pairs-aidants engagées au sein du réseau SM Adulte		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL sur base de ce qui existe dans le réseau SM Adultes		
Evaluation		
-Le répertoire des associations/groupements d'usagers/de familles et de proches actives sur la PL a-t-il été réalisé ? -Ces groupements ont-ils été informés de la fonction de CP ? -Certains de ces groupements ont-ils été rencontrés ? -Leurs témoignages et méthodes ont-ils été recueillis/recensés ? -Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐Non

H) Promouvoir et informer au sujet de la fonction de CP en allant à la rencontre des professionnels du réseau		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Informer les professionnels du réseau concernant la fonction et les missions du CP (vision intersectorielle)	☐
Action 2	Promouvoir la fonction de CP (p.ex. lors de formations, de colloques, de conférences, webinaires, etc.)	☐
Action 3	Aller à la rencontre des professionnels du réseau	☐
Action 4	Participer à des réunions, groupes de travail de professionnels pour mettre en avant les actions menées (p.ex. conseils en prévention, groupe opérationnel Aide et Soins, etc.)	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Recueillir l'avis/le témoignage des E/A – A terme créer des groupes de P° destinés aux E/A	
Pour l'entourage des E/A	Recueillir l'avis/ le témoignage de l'entourage des E/A	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Connaitre le réseau et ses professionnels -Accompagner les professionnels du réseau dans la mise en place de pratiques participatives	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Actions 1 à 3 : TCT + objectif de fonds		
Moyens – Outils – Ressources		
-Réseau de professionnels de la PL		
Objectifs de fonds associés[5]		
-Connaitre le réseau de professionnels -Se faire connaitre auprès du réseau de professionnels -Implémenter des actions participatives en PL et collaborer avec les professionnels du réseau		
Evaluation		
-Une information concernant les missions et la fonction de CP a-t-elle été réalisée auprès des professionnels du réseau ? -Des actions de promotions de la fonction, des missions et des actions du CP ont -elle été réalisées lors d'événements professionnels ? -Des rencontres avec les professionnels ont-elles été organisées ? -Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

I)Communiquer les actions réalisées par le CP et les promouvoir au travers des médias numériques utilisés par les E/A et les professionnels		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Informer les professionnels du réseau concernant les actions réalisées annuellement par le CP	☐
Action 2	Diffuser les actions réalisées au travers des médias numériques utilisés par les professionnels	☐
Action 3	Diffuser les actions réalisées au travers des médias numériques utilisés par les jeunes	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Informer les jeunes des actions réalisées par le CP via des médias accessibles	
Pour l'entourage des E/A	Informer l'entourage des jeunes des actions réalisées par le CP via des médias accessibles	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Rendre compte des actions réalisées au sein du réseau -Partager les ressources, outils, actions au sein du réseau afin que les pratiques innovantes soient une source d'inspiration pour les professionnels.	
Pour les politiques	-Connaitre les actions menées par les CP	
Temporalité[4]		
Actions 1 à 3 :LT + objectif de fonds		
Moyens – Outils – Ressources		
-Chargée de communication – Médias Numérique		
Objectifs de fonds associés[5]		
-Partager les pratiques innovantes au sein du réseau -Rendre compte du travail réalisé au sein du réseau		
Evaluation		
-Les actions réalisées ont-elles été diffusées au sein du réseau ? -au travers des médias numériques ? -Les actions réalisées ont-elles été diffusées auprès des jeunes via les outils de communication qu'ils utilisent ? -Ces actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

3.3 Objectif Stratégique n°2 :

Accessibilité aux soins – Déstigmatisation :

Mettre à disposition des informations adaptées et accessibles aux E/A et à leur entourage (notamment leurs parents) concernant la SM, les problèmes de SM et l'offre de soins en SM. Cela dans le but de favoriser l'accès au sein en SM mais également de contribuer à la lutte contre la stigmatisation de la maladie mentale.

Objectifs opérationnels :

A) Créer/participer à des initiatives afin de travailler sur la thématique de la mise à disposition des informations adaptées et accessibles aux E/A et à leur entourage concernant la SM, les pb de SM et l'offre d'aide et de soins en SM

B) Etablir une stratégie de communication pour sélectionner les bons canaux de communication pour mettre à disposition des informations adaptées et accessibles à cette même population

C) Répertorier, utiliser et diffuser les outils déjà existants en termes d'accessibilité et d'adaptabilité des informations. Créer et diffuser de nouveaux outils en collaboration avec des jeunes et à destination des jeunes.

D) Collaborer à des recherches scientifiques/recherches actions dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de l'accès et de l'adéquation des informations proposées concernant la SM, les difficultés rencontrées et de l'offre d'aide et de soins.

E) Collaborer à des recherches scientifiques/recherches actions dans le but de connaitre la vision des jeunes de la maladie mentale et de trouver des méthodes scientifiquement valides afin de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et ainsi favoriser l'accès à l'aide, aux soins et améliorer la qualité de vie des jeunes rencontrant des difficultés ainsi qu'à leur entourage.

F) Soutenir et développer des actions visant à la détection précoce et la lutte contre la stigmatisation de la maladie mentale auprès des E/A dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'intégration des E/A ayant une maladie mentale et dans le but de faciliter l'accès à l'aide et aux soins.

A) Créer/participer à des initiatives afin de travailler sur la thématique de la mise à disposition des informations adaptées et accessibles aux E/A et à leur entourage concernant la SM, les pb de SM et l'offre d'aide et de soins en SM		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Répertorier l'ensemble des professionnels du réseau qui souhaite s'inscrire dans un GT sur la P°	☐
Action 2	Créer un comité de pilotage sur la P° en PL – Définir des objectifs avec les professionnels et une fréquence	☐
Action 3	Intégrer des représentants des E/A et de leur entourage au sein du comité de pilotage	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Faire entendre leur voix en participant	
Pour l'entourage des E/A	Faire entendre leur voix et participer	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Collaborer sur des projets dans le but d'implémenter plus de pratiques participatives au sein de la PL avec des thématiques incontournables telles que l'accès à l'aide et aux soins et à la lutte contre la stigmatisation.	
Pour les politiques	Ecouter et prendre en compte la voix des jeunes, de leur entourage et des professionnels	
Temporalité[4]		
Action 1 : TCT Action 2 : CT Action 3 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Personnes pairs-aidants engagées au sein du réseau REALISM		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL en collaboration avec les professionnels du réseau et dès que possible avec des représentants des E/A et de leur entourage		
Evaluation		
-Le répertoire des professionnels intéressés par un GT P° a-t-il été réalisé ?		☐ Oui ☐ Non
-Les modalités du GT P° (objectif, fréquence, etc.) ont-elles été définies ?		☐ Oui ☐ Non
-Le GT a-t-il pu se réunir ?		☐ Oui ☐ Non
-Des E/A ont-ils pu être intégrés à ce GT P°?		☐ Oui ☐ Non
-L'entourage des E/A (p.ex. parents) ont-ils pu être intégrés à ce GT P° ?		☐ Oui ☐ Non
-Ces actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?		☐ Oui ☐ Non

B) Etablir une stratégie de communication pour sélectionner les bons canaux de communication pour mettre à disposition des informations adaptées et accessibles à cette même population		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Etablir une stratégie de communication à l'attention des jeunes	☐
Action 2	Aller à la rencontre des E/A afin de cibler quels canaux de communication sont les plus opportuns pour communiquer avec eux et diffuser des messages à leur attention (p.ex. campagne de sensibilisation).	☐
Action 3	Créer et diffuser des contenus à diffuser pour les jeunes, avec des jeunes dans le but de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale (p.ex. vidéos, podcasts, affiches, etc.)	☐
Action 4	Créer et diffuser des contenus à diffuser pour les jeunes, avec des jeunes dans le but de faciliter l'accès à l'aide et aux soins (p.ex. vidéos, podcasts, affiches, etc.) Par exemple, pour diffuser aux jeunes, comment bénéficier des soins psychologiques de 1ère ligne	☐
Action 5	Adapter les contenus aux principes de la Littéracie en Santé	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Faire entendre la voix des jeunes -Etablir des collaborations avec les jeunes afin de créer des contenus à leur attention sur base de leurs expériences, de leurs idées et de leur créativité	
Pour l'entourage des E/A	Idem « Pour les E/A ».	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Etablir des collaborations avec les E/A et leurs entourages afin de créer des contenus par les jeunes à l'attention des jeunes	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Actions à LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-E/A de la PL ainsi que leur entourage -Professionnels de la PL travaillant avec des E/A -Chargée de communication du REALISM -Formation « Littéracie en santé »		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL dans le but de faire participer les E/A et leur entourage dans la création de contenus à leur attention		
Evaluation		
Une stratégie de communication à l'attention des jeunes a-t-elle été élaborée ? Des rencontres avec des jeunes ont-elles permis de cibler des canaux de communication ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

Des contenus à destination des jeunes et créés par des jeunes ont-ils été créés et diffusés dans le but de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale (p.ex. vidéos, podcasts, affiches, etc.)	☐Oui ☐ Non
Des contenus à destination des jeunes et créés par des jeunes ont-ils été créés et diffusés dans le but de faciliter l'accès à l'aide et aux soins (p.ex. vidéos, podcasts, affiches, etc.).	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non
Ces actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non

C) Répertorier, utiliser et diffuser les outils déjà existants en termes d'accessibilité et d'adaptabilité des informations. Créer et diffuser de nouveaux outils en collaboration avec des jeunes et à destination des jeunes.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Aller à la rencontre des professionnels utilisant des outils pour favoriser la participation	☐
Action 2	Répertorier les outils pour favoriser la participation utiliser par les professionnels rencontrés	☐
Action 3	Créer de nouveaux outils pour favoriser la participation des jeunes, cela en collaboration avec des jeunes	☐
Action 4	Créer et diffuser un répertoire des outils utiles pour faire participer les E/A et leur entourage, à l'attention des professionnels du réseau	☐
Action 5	Développer et soutenir des projets permettant la création d'outils accessibles permettant de : 1- Favoriser l'accès à l'aide et aux soins 2- Lutter contre la stigmatisation de la santé mentale	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Collaborer avec des jeunes afin de créer des outils pour leur participation afin de parler de SM, d'aide et de soins.	
Pour l'entourage des E/A	Collaborer avec l'entourage des jeunes afin de créer des outils pour leur participation afin de parler de SM, d'aide et de soins.	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Disposer d'outils afin d'implémenter des pratiques participatives au sein de sa pratique professionnelle	
Pour les politiques	-Disposer d'un répertoire d'outil pour favoriser la P° des E/A et de leur entourage.	
Temporalité[4]		
Action 1: CT Action 2 : CT + objectif de fond Action 3 et 4: LT + objectif de fond Action5 :		
Moyens – Outils – Ressources		
-Personnes pairs-aidants engagées au sein du réseau SM Adulte -Outils préexistants -Réseau de professionnels de la PL -Jeunes et leur entourage		
Objectifs de fonds associés[5]		
-Implémenter des actions participatives en PL en proposant un répertoire d'outils à utiliser par les professionnels et en créant des outils en collaboration avec des jeunes dans le but de mieux connaitre l'offre d'aide et de soins en santé mentale de manière générale, de favoriser l'accessibilité à ces derniers et de diminuer la stigmatisation de la santé mentale.		

Evaluation	
-Des rencontres auprès de professionnels utilisant des outils dans le but de pratiquer la P° avec des E/A ont-elles été réalisés ? -Un répertoire d'outils pour favoriser la P° a-t-il été créé ? -Des outils participatifs ont-ils été créés en collaboration avec des E/A et leur entourage ? -Les actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

D) Collaborer à des recherches scientifiques/recherches actions dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de l'accès et de l'adéquation des informations proposées concernant la SM, les difficultés rencontrées et de l'offre d'aide et de soins.		**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Rechercher des partenaires (p.ex. université) afin de collaborer à des recherches scientifiques dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de l'accès et de l'adéquation des informations proposées concernant la SM, les difficultés rencontrées et de l'offre de soin.	☐
Action 2	Promouvoir les recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées	☐
Action 3	Partager et diffuser les résultats des recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Recueillir l'avis/le témoignage des E/A Améliorer la qualité de l'aide et des soins apportés	
Pour l'entourage des E/A	Recueillir l'avis/ le témoignage de l'entourage des E/A	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Améliorer l'accès à l'aide et aux soins -Améliorer la qualité de l'aide et des soins apportés	
Pour les politiques	-Adapter les mesures en vigueur en fonction des résultats mis en avant dans les études scientifiques	
Temporalité[4]		
Action 1 : CT Action 2 : LT Action 3 : LT et objectif de fond		
Moyens – Outils – Ressources		
Universités Hautes écoles Autres partenaires à démarcher		
Objectifs de fonds associés[5]		
Evaluer dans le but d'améliorer l'aide et les soins en SM EA		
Evaluation		
-Des partenaires afin d'effectuer des recherches ont-ils été démarchés ? -Les résultats des recherches ont-ils été diffusés ? -Ont-ils contribués à des changements/évolutions ? -Les actions apparaissent elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

E) Collaborer à des recherches scientifiques/recherches actions dans le but de connaitre la vision des jeunes de la maladie mentale et de trouver des méthodes scientifiquement valides afin de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et ainsi favoriser l'accès à l'aide, aux soins et améliorer la qualité de vie des jeunes rencontrant des difficultés ainsi qu'à leur entourage.		**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Rechercher des partenaires (p.ex. université) afin de collaborer à des recherches scientifiques dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de la maladie mentale et de cibler des méthodes efficaces visant à la déstigmatisation de cette dernière.	☐
Action 2	Promouvoir les recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées	☐
Action 3	Partager et diffuser les résultats des recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Recueillir l'avis/le témoignage des E/A Améliorer la qualité de l'aide et des soins apportés Diminuer la stigmatisation de la maladie mentale	
Pour l'entourage des E/A	Recueillir l'avis/ le témoignage de l'entourage des E/A Diminuer la stigmatisation de la maladie mentale	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Améliorer l'accès à l'aide et aux soins -Améliorer la qualité de l'aide et des soins apportés - Diminuer la stigmatisation de la maladie mentale	
Pour les politiques	-Adapter les mesures en vigueur en fonction des résultats mis en avant dans les études scientifiques	
Temporalité[4]		
Action 1 : CT Action 2 : LT Action 3 : LT et objectif de fond		
Moyens – Outils – Ressources		
Universités Hautes écoles Autres partenaires à démarcher		
Objectifs de fonds associés[5]		
Evaluer dans le but de connaitre la vision des E/A de la maladie mentale et mettre en place des actions visant à déstigmatiser cette dernière.		
Evaluation		

-Des partenaires afin d'effectuer des recherches ont-ils été démarché ? -Les résultats des recherches ont-ils été diffusés ? -Ont-ils contribués à des changements/évolutions ? -Les actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

G)	**Soutenir et développer des actions visant à la détection précoce et la lutte contre la stigmatisation de la maladie mentale auprès des E/A dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'intégration des E/A ayant une maladie mentale et dans le but de faciliter l'accès à l'aide et aux soins.**	**Statut**
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	-Créer des supports (p.ex. capsules vidéo) par les jeunes, pour les jeunes afin de mieux connaitre la maladie mentale et ses signes (p.ex. signes d'un risque suicidaire)	☐
Action 2	-Créer des supports (p.ex. flyers, vidéos) par les jeunes, pour les jeunes afin de mieux connaitre commet se faire aider en cas de difficultés	☐
Action 3	-Réaliser des actions de sensibilisation dans les écoles dans le but que chaque jeune puisse participer à aider les E/A en détresse (p.ex. formation premiers secours en santé mentale à destination des jeunes).	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Être sensibilisé à la maladie mentale et à ses signes (diminuer la stigmatisation) -Connaitre comment accéder à l'aide et aux soins -Participer à la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale et à la facilitation de l'accès à l'aide et aux soins	
Pour l'entourage des E/A	-Être sensibilisé à la maladie mentale et à ses signes (diminuer la stigmatisation) -Connaitre comment accéder à l'aide et aux soins -Participer à la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale et à la facilitation de l'accès à l'aide et aux soins	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Disposer de supports réalisés par des jeunes et pour des jeunes dans le but de déstigmatiser et de faciliter l'accès à l'aide et aux soins -Implémenter la participation des E/A dans les pratiques professionnelles	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
-Action 1 et 2 : LT -Action 3 : TLT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Professionnels du réseau SMEA -E/A et leur entourage		

-Organisme de formations : Accueil - PSSM France	
Objectifs de fonds associés[5]	
-Implémenter des actions participatives en PL dans le but de favoriser l'accès à l'aide et aux soins en SM mais également dans le but de diminuer la stigmatisation la maladie mentale.	
Evaluation	
Des supports visant à lutter contre la stigmatisation la maladie mentale ont-ils été créés par des jeunes à l'attention des jeunes ?	☐Oui ☐ Non
Des supports visant à faciliter la connaissance et l'accès à l'aide et aux soins ont-ils été créés par des jeunes à l'attention des jeunes ?	☐Oui ☐ Non
Des actions de sensibilisation ont-elles été réalisées dans les écoles en collaboration avec des jeunes ?	☐Oui ☐ Non
Les actions apparaissent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non

3.3. Objectif Stratégique n°3 :

Sensibilisation, formation, connaissance et application de la participation des E/A auprès du réseau :

-Développer des initiatives qui visent à renforcer la sensibilisation, la connaissance et l'application de la participation des E/A et de leur entourage auprès des partenaires du réseau SMEA et dans le domaine de la SM au sens large.

-Développer des initiatives qui visent à renforcer la sensibilisation, la connaissance et l'application de la participation des E/A et de leur entourage auprès des partenaires du réseau SMEA et dans le domaine de la SM au sens large.

Objectifs opérationnels :

A) Accompagner des professionnels dans le développement d'actions qui encouragent et soutiennent les E/A et leur entourage (notamment leurs parents) à exprimer leurs points de vue.

B) Développer un guide juridique et éthique concernant la participation des jeunes à l'attention des professionnels.

C) Développer des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la participation à destination des professionnels.

D) Développer des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la participation à destination des jeunes et de leur entourage

A) Accompagner des professionnels dans le développement d'actions qui encouragent et soutiennent les E/A et leur entourage (notamment leurs parents) à exprimer leurs points de vue.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Créer un contenu formatif et de sensibilisation à la participation des E/A et de leur entourage à destination des professionnels avec les autres CP	☐
Action 2	Former et sensibiliser les professionnels sur réseau de la jeunesse à la P°	☐
Action 3	Accompagner, conseiller, soutenir les professionnels qui souhaitent implémenter des pratiques participatives auprès des E/A et de leur entourage, créer des outils ou évaluer leurs pratiques participatives (p.ex. supervision/intervision pour évaluer les freins à la mise en place de pratiques participatives dans un service de santé mentale).	☐
Action 4 :	Créer un GT P° avec des jeunes : espace pour recueillir la parole des jeunes (p.ex. conseil des jeunes) > en collaboration avec des professionnels	☐
Action 5 :	Créer un GT P° avec l'entourage des jeunes (notamment les parents)) > en collaboration avec des professionnels	☐
Action 6 :	Création et diffusion d'un guide des bonnes pratiques pour favoriser la P° des E/A et de leur entourage à destination des professionnels sur base de la pratique mais également de la littérature scientifique	☐
Action 7 :	Sensibiliser et former les professionnels lors de rencontres de professionnels (p.ex. colloques, semaine de la santé mentale, etc.)	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Ecouter et recueillir la parole des jeunes	
Pour l'entourage des E/A	-Ecouter et recueillir la parole de l'entourage des jeunes	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Être sensibilisé à la P° des E/A et de leur entourage -Être formé à la pratique de la P° des E/A et de leur entourage -Être accompagné dans la mise en place de pratiques participatives -Être accompagné dans l'évaluation des pratiques participatives mises en place (possibilité de supervisions et d'intervisions) -Disposer de ressources bibliographiques scientifiquement valides et d'un guide des bonnes pratiques pour implémenter des pratiques innovantes auprès des E/A et de leur entourage	
Pour les politiques	-Adapter les nouvelles politiques en fonction de la voix des E/A	
Temporalité[4]		
Actions 1 et 2 : LT – Actions de fond qui est vouée à évoluer en fonction des avancées scientifiques Actions 3 et 7: En fonction de la demande et des opportunités (objectifs de fonds) Actions 4 à 6: LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-CP		

-Littérature scientifique -Professionnels de la PL -Travaux de l'UNICEF	
Objectifs de fonds associés[5]	
-Sensibiliser et former les professionnels des secteurs de la jeunesse à l'implémentation de pratiques participatives en PL -Développer des projets participatifs à destination des E/A avec les professionnels du réseau -Soutenir les professionnels du réseau dans l'implémentation de pratiques participatives auprès des E/A (supervisions/intervisions	
Evaluation	
-Un contenu de formation et de sensibilisation à la P° a-t-il été créé ?	☐Oui ☐ Non
-Des séances de formations et de sensibilisation auprès des professionnels ont-elles été réalisées ?	☐Oui ☐ Non
-Un accompagnement à l'implémentation des pratiques participatives auprès des E/A et leur entourage a-t-il été proposé ?	☐Oui ☐ Non
-Un accompagnement à l'implémentation des pratiques participatives auprès des E/A et leur entourage a-t-il été réalisé (intervision, supervision, conseils, évaluation, etc.)	☐Oui ☐ Non
-Un groupe participatif de jeunes a-t-il été créé ?	☐Oui ☐ Non
-Un groupe participatif à destination de l'entourage des jeunes a-t-il été créé ?	☐Oui ☐ Non
-Des séances de sensibilisation auprès de groupes de professionnels ont-elles été réalisée lors de conférences, colloques, congrès, ou autre ?	☐Oui ☐ Non
-Les actions se trouvent-elles dans le Template des activités ?	☐Oui ☐ Non

B) Développer un guide juridique et éthique concernant la participation des jeunes à l'attention des professionnels.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Collaborer avec un service juridique dans le but de baliser les aspects légaux de la participation (p.ex. concernant les questions de diffusion de contenus vidéos témoignages réalisés par des jeunes pour des jeunes sur les réseaux sociaux)	☐
Action 2	Créer et diffuser un guide juridique et éthique à l'attention des professionnels qui souhaitent mettre en place des pratiques participatives	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Protection des E/A	
Pour l'entourage des E/A	Protection des E/A et de leur entourage	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Connaitre les balises juridiques inhérentes à la mise en place de pratiques participatives	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : CT Action 2 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Juriste -UNICEF -ONU		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL en respectant le cadre légal		
Evaluation		
-Le guide juridique sur la participation des jeunes a-t-il été créé ? -A-t-il été diffusé ? -Ces actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ? -Quelles sont les qualités du guide apprécié par les jeunes et les partenaires ? -En quoi le guide est-il un support à la participation des jeunes ? -Quel en est l'usage ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

C) Développer des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la participation à destination des professionnels.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Organiser des journées d'études avec la présentation des pratiques participatives menées par certaines institutions/structures et réaliser des tables rondes pour susciter le partage des bonnes pratiques et expériences entre professionnels	☐
Action 2	Créer un support à destination des professionnels afin de diffuser des ressources intéressantes et pertinente concernant la participation des E/A et de leur entourage (p.ex. padlet déjà créé : ici)	☐
Action 3	Créer un onglet « PARTICIPATION » sur le site de REALISM et rendre accessibles les ressources bibliographiques de bases ainsi que leur version résumée pour plus d'accessibilité	☐
Action 4	Intégrer un encart sur la P° dans la newsletter REALISM	☐
Action 5	Réaliser des immersion professionnelles et/ou des groupes de partages avec des professionnels qui pratiquent déjà la participation.	☐
Action 6	Sensibiliser et former les professionnels (cf. objectifs précédents)	
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Former et sensibiliser les professionnels afin que les jeunes aient plus d'opportunités de participer	
Pour l'entourage des E/A	Former et sensibiliser les professionnels afin que les proches des jeunes aient plus d'opportunités de participer	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Être sensibilisé et former aux pratiques de P° -Disposer des outils et ressources nécessaires pour pratiques ces techniques innovantes -Faire participer les E/A et leur entourage	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : LT Action2: TCT – objectif de fond – actualisation régulière Actions 3 et 4 : CT – objectif de fond –actualisation régulière Action 5 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Littérature scientifique -Site web REALISM -Réseau de professionnels		
Objectifs de fonds associés[5]		

Implémenter des actions participatives en PL – Formation et sensibilisation des professionnels à la P°	
Evaluation	
-Des journées d'études sur la P° ont-elles été organisées en PL ?	□Oui □Non
-Un support à destination des professionnels concernant des ressources bibliographiques a-t-il été créé ? et diffusé ?	□Oui □Non
-Un onglet P° a-t-il été créé sur le site web REALISM? Des ressources sont -elles disponibles via cet onglet ?	□Oui □Non
-Ce dernier est-il régulièrement actualisé?	□Oui □Non
-Un encart P° figure-t-il sur la newsletter du REALISM ?	□Oui □Non
-Des immersions professionnelles au sein de services mettant en place des pratiques participatives ont-elles été réalisées ?	
-Des actions de formation et de sensibilisation des professionnels ont-elles eut lieues ?	□Oui □Non
-Les actions ci-dessus se retrouvent-elles dans le Template des activités ?	□Oui □Non

D) Développer des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la participation à destination des jeunes et de leur entourage	Statut
Actions + niveaux d'actions[3]	
Sensibiliser les jeunes à l'importance de leur propre participation.	☐
Attentes et finalités	
Les jeunes sont sensibilisés à l'importance de leur P°	
/	
/	
/	
Temporalité[4]	
Action 1 : TLT	
Moyens – Outils – Ressources	
Littérature scientifique Professionnels au contact des jeunes	
Objectifs de fonds associés[5]	
Implémenter des actions participatives en PL	
Evaluation	
Des actions de sensibilisation ont-elles été réalisées auprès des E/A ?	☐ Oui ☐ Non

3.4. Objectif Stratégique n°4

Participation des E/A au niveau micro :

Développer des actions qui encouragent et soutiennent les E/A et leur entourage (en particulier leurs parents) à exprimer leur point de vue lors des concertations et des prises de décision qui ont un impact sur leur SM.

Développer des initiatives qui garantissent la participation active des E/A et de leur entourage (et leurs parents) au sein du réseau SMEA.

Développer des initiatives qui visent à garantir la prise de décision des E/A (et de leur entourage) au sein du réseau SMEA afin qu'ils puissent efficacement contribuer à la création, au progrès, à la conception et à l'évaluation de soins en SM respectueux aux niveaux micro, méso et macro.

Objectifs opérationnels :

A) Soutenir et développer les initiatives participatives auprès des différentes catégories d'âge pour les E/A et leur entourage

B) Soutenir l'évaluation des pratiques participatives individuelles mises en place (p.ex. avant – pendant – après).

C) Soutenir la création et le développement d'outils pour favoriser la participation des E/A et de leur entourage dans les concertations et prises de décisions ayant un impact sur leur SM.

D) Développer les potentialités du groupe de jeunes créé afin que la parole des jeunes puisse s'élever au niveau meso, micro et macro.

E) Accorder une place aux E/A et à leur entourage (notamment leurs parents) afin de recueillir leurs partages de connaissances et d'expériences.

A) Soutenir et développer les initiatives participatives auprès des différentes catégories d'âge pour les E/A et leur entourage		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Développer et soutenir des projets participatifs auprès des jeunes en transition (16-23 +)	☐
Action 2	Développer et soutenir des projets participatifs auprès de l'entourage de la tranche d'âge périnatalité/petite enfance	☐
Action 3	Développer et soutenir des projets participatifs auprès des enfants entre 6 et 12 ans	☐
Action 4	Développer et soutenir des projets participatifs auprès des adolescents (13-15ans)	☐
Action 5	Développer les potentialités de la P° au sein de toutes les actions mentionnées précédemment afin que la P° ne soit pas factice et atteigne de seuils optimaux	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Être écouté – Se sentir écouté -Empowerment -Autodétermination -Meilleure qualité de vie -Meilleure qualité des soins	
Pour l'entourage des E/A	Idem « pour les E/A »	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Pratiquer des techniques innovantes dans les soins en SM	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : LT – objectif de fond Action 2 : CT Action 3 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
Professionnels réseau SMEA E/A du réseau SMEA et leur entour		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL de manière individuelle dans le but d'améliorer la qualité des soins et de l'aide reçu en SMEA		
Evaluation		
-Des projets participatifs auprès de l'entourage des 0-5 ans ont-ils été développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Des projets participatifs auprès des 6-12 ans ont-ils été développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Des projets participatifs auprès des 13-15 ans ont-ils été développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Des projets participatifs auprès des 16-23+ ont-ils étés développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Des projets participatifs auprès de l'entourage des jeunes ont-ils été développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Des projets participatifs auprès de l'entourage des jeunes ont-ils été développés et/ou soutenus ?		☐Oui ☐ Non
-Les actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non

B) Soutenir l'évaluation des pratiques participatives individuelles et collectives mises en place (p.ex. avant – pendant – après).		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Sensibiliser les professionnels en SMEA à l'impact positif de la participation des E/A dans leur trajet d'aide et de soins	☐
Action 2	Trouver des partenaires afin d'évaluer l'impact de la participation des E/A dans leur trajet d'aide et de soins	☐
Action 3	Collaborer à l'élaboration d'un projet pilote concernant la P° et l'implémentation de pratiques innovantes au sein de SSM	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	-Être écouté – Se sentir écouté -Empowerment -Autodétermination -Meilleure qualité de vie -Meilleure qualité des soins	
Pour l'entourage des E/A	Idem « pour les E/A »	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Pratiquer des techniques innovantes dans les soins en SM	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : LT – objectif de fond Action 2 : CT Action 3 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
Professionnels réseau SMEA Universités – Hautes écoles Littérature scientifique Ouvrages sur le changement dans les organisations		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL de manière individuelle dans le but d'améliorer la qualité des soins et de l'aide reçu en SMEA		
Evaluation		
-Des actions de sensibilisation auprès des professionnels de la SMEA ont-elles été réalisées ? -Des partenariats afin d'évaluer l'impact de la participation individuelle d'un E/A dans son parcours de soins ont-ils été réalisés ? -Le projet pilote au sujet de la P° des E/A au sein des SSM a-t-il débuté ? -Les actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

C)Soutenir la création et le développement d'outils pour favoriser la participation des E/A et de leur entourage dans les concertations et prises de décisions ayant un impact sur leur SM.		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Créer des collaborations afin de développer des outils pour favoriser la P° des E/A et de leur entourage dans les concertations et prises de décisions ayant un impact sur leur SM (p.ex questionnaire de qualité des soins perçus)	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Outils adaptés et renouvelés à destination des E/A	
Pour l'entourage des E/A	Outils à destination de l'entourage	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	Outils adaptés à la pratique professionnelle	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : TLT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Projet Pilote -Check Liste à l'attention des usagers (projet P°) -Outils préexistants (p. ex. évaluation de la satisfaction du patient) -Littérature scientifique		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL au niveau individuel et avoir à disposition des outils pour faciliter l'utilisation de ces pratiques		
Evaluation		
-Des collaborations afin de développer des outils ont-elles été créées ? -Des outils ont-ils été créés ? -Les actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

D) Développer les potentialités du groupe de jeunes créé afin que la parole des jeunes puisse s'élever aux niveaux meso, micro et macro		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Inclure des représentants du groupe de jeunes au sein du Comité de Pilotage Participation de professionnels.	☐
Action 2	Inclure des représentants du groupe d'entourage de jeunes (notamment des parents) au sein du Comité de Pilotage Participation de professionnels.	☐
Action 3	Inclure des représentants des jeunes ou de leur entourage à différents niveaux (p.ex. GO MER, GO AS , SPF SP, CRS, etc.)	☐
Action 4	Impliquer activement le groupe « usagers & proches » dans le CRS (cf. image ci-dessous).	☐
Action 5	Soutenir le développement des comités d'usagers de jeunes (niveau co-décisionnel) et les évaluations de « satisfaction » au sein des services destinés aux jeunes notamment dans les domaines de l'aide et des soins	☐
Action 6	Représenter la parole des jeunes et de leur entourage et mettre en avant leurs recommandations au sein du COMSMEA	☐
Action 7	Participer au développement d'un sous GT d'E/A et de parents au sein du COMSMEA	☐
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Impliquer des jeunes au sein de différents groupes afin d'entendre leurs voix aux niveaux micro, méso et macro.	
Pour l'entourage des E/A	Impliquer l'entourage des jeunes au sein de différents groupes afin d'entendre leurs voix aux niveaux micro, méso et macro.	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	Prendre en compte la parole des jeunes et de leur entourage dans l'évolution des structures/services	
Pour les politiques	Prendre en compte la parole des jeunes et de leur entourage	
Temporalité[4]		
Action 1 et 2 : CT Action 3 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-CRS -GOMER et GOAS -E/A et leur entourage -Professionnels du réseau -Rapport What Do you Think Unicef		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL aux niveaux méso, micro et macro		
Evaluation		
-Des jeunes ont-ils été inclus dans le GT P° ? -Des représentants de l'entourage des jeunes ont-ils été inclus dans le GT P° ? -Des représentants des E/A et de leur entourage ont-ils été inclus dans le GOAS, GOMER, dans les réflexions au sein du SPF SP ? -Des représentants des E/A et de leur entourage (autre que le CP) ont-ils été inclus dans le CRS ? -Participation au COMSMEA ?		☐ Oui ☐ Non ☐ Oui ☐ Non ☐ Oui ☐ Non ☐ Oui ☐ Non % tage de P°

-Le GT participation a-t-il été créé au sein du COMSMEA ? -Des comités d'usagers jeunes ont-ils vus le jour au sein de certains services ? -Les actions sont elles reprisent dans le Template des activités ? - Des actions ont été mises en place en réponse aux besoins identifiés par les jeunes ? - Identification des moyens de participation des jeunes au comité de pilotage. -Identification outils en soutien à la participation des jeunes dans les comités de pilotage	☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

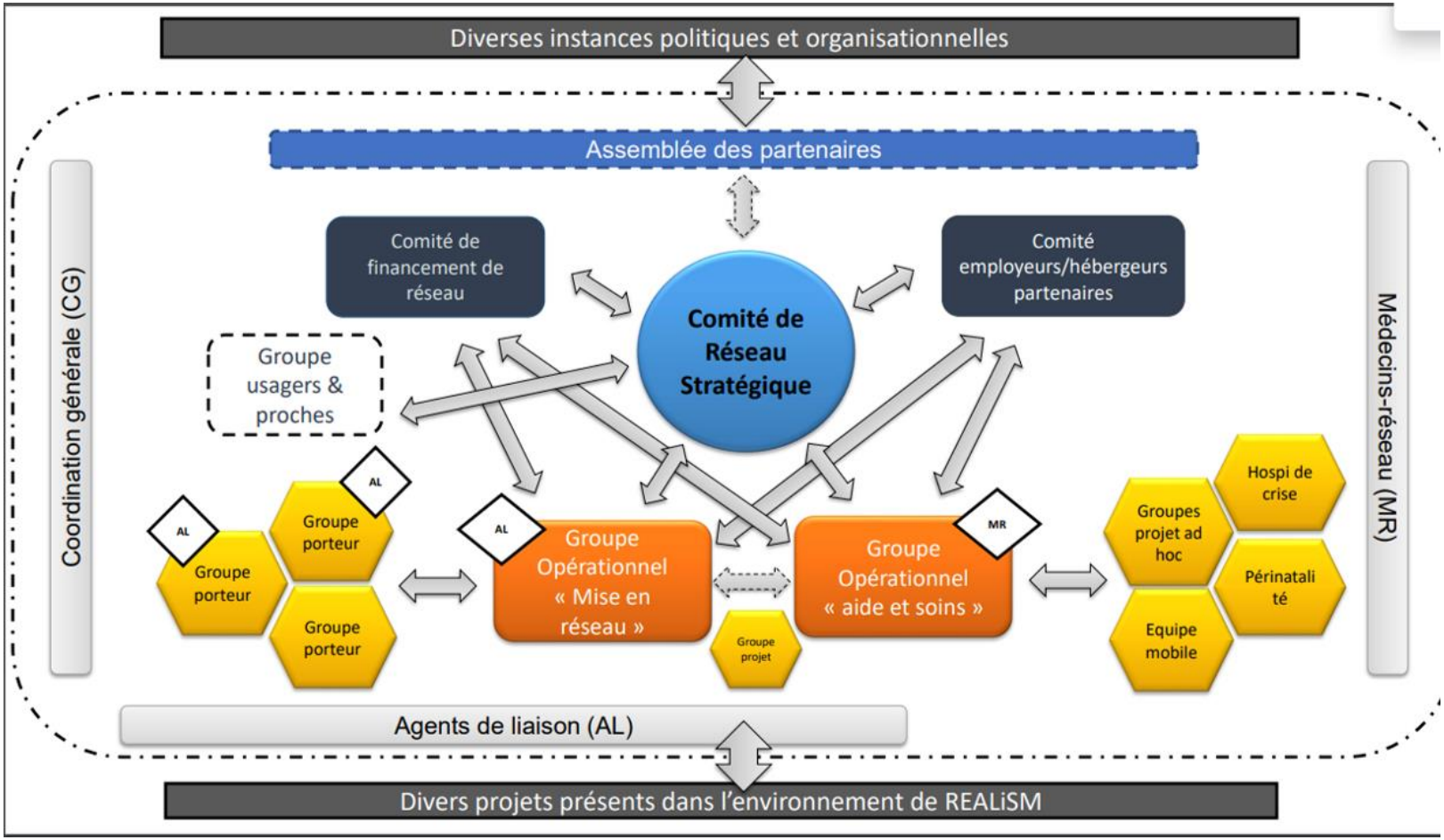
Diverses instances politiques et organisationnelles
Assemblée des partenaires
Coordination générale (CG)
Médecins-réseau (MR)
Comité de financement de réseau
Comité employeurs/hébergeurs partenaires
Comité de Réseau Stratégique
Groupe usagers & proches
AL
Groupe porteur
Groupe porteur
Groupe porteur
AL
Groupe Opérationnel « Mise en réseau »
Groupe projet
Groupe Opérationnel « aide et soins »
MR
Groupes projet ad hoc
Hospi de crise
Périnatalité
Equipe mobile
Agents de liaison (AL)
Divers projets présents dans l'environnement de REALiSM

E) Accorder une place aux E/A et à leur entourage (notamment leurs parents) afin de recueillir leurs partages de connaissances et d'expériences		Statut
Actions + niveaux d'actions[3]		
Action 1	Soutenir et accompagner un/des projets pilotes de jeunes adultes ou adolescents pairs-aidants sur le modèle de la paire aidance adulte.	
Action 2	Se former et s'informer sur le concept de pair-aidance/expertise du vécu	
Attentes et finalités		
Pour les E/A	Recueillir l'avis/le témoignage des E/A ayant des troubles de la SM	
Pour l'entourage des E/A	Recueillir l'avis/le témoignage de l'entourage des E/A ayant des troubles de la SM	
Pour les professionnels du réseau SM E/A	-Disposer de l'expérience de jeunes victimes de troubles pouvant aider leurs pairs	
Pour les politiques	/	
Temporalité[4]		
Action 1 : LT		
Moyens – Outils – Ressources		
-Personnes paire-aidant engagée au sein du réseau		
Objectifs de fonds associés[5]		
Implémenter des actions participatives en PL Implémenter un système de pair-aidance chez les E/A et leur entourage		
Evaluation		
-Un projet / des projets pilote(s) « pair aidance » E/A et leur entourage a-t-il été créé ? -Les actions se retrouvent-elles dans le Template des activités ?		☐Oui ☐ Non ☐Oui ☐ Non

4. Liste récapitulative des actions :

- S1-OA1 : Effectuer une recherche bibliographique concernant la nouvelle politique en SMEA et ses fondements
- S1-OA2 : Prendre connaissance des fondements de la nouvelle politique SMEA
- S1-OA3 : Résumer la nouvelle politique SMEA
- S1-OB1 : Prendre connaissance du réseau de professionnels SMEA en province de Liège et des documents importants concernant les misions e t actions de chaque structure/institution
- S1-OB2 : Lire les rapports d'activités du REALISM et de Fusion Liège
- S1-OB3 : Lire les plans stratégiques du REALISM et de Fusion Liège
- S1-OB4 : Visiter les sites internet des partenaires du réseau
- S1-OB5 : Lire les rapports le diagnostic social des arrondissements de Liège, Verviers et Huy
- S1-OC1 : Effectuer une recherche bibliographique concernant la nouvelle politique en SM E/A et ses fondements
- S1- OC2 : Diffuser ce formulaire en ligne
- S1-OC3 : Composer un document type pour répertorier les pratiques participatives en collaboration avec les autres CP.
- S1-OC4 : Rencontrer certains professionnels du réseau afin de recueillir leur expérience concernant les pratiques participatives mises en place : mettre en avant les forces de la participation et les freins rencontrés dans la mise en place de ce type de pratiques.
- S1-OC5 : Réaliser un recueil des pratiques participatives à l'attention des professionnels du réseau et le diffuser afin de faire de c e recueil un levier en termes de mises en place de pratiques participatives
- S1-OD1 : Lire le rapport du CSS « Participation des enfants, des adolescents et de leur entourage aux réseaux de soins en SM ».
- S1-OD2 : Lire le « Projet Participation des usagers et des proches à la réforme des soins en santé mentale adult es »
- S1-OD3 : Résumer et vulgariser ces documents afin de les rendre facilement accessibles aux professionnels du réseau SMEA
- S1-OD4 : Créer un onglet « PARTICIPATION » sur le site de REALISM et rendre accessible les ressources bibliographiques de bases ainsi que leur version résumée pour plus d'accessibilité (p.ex. via l'utilisation de padlets).
- S1-OE1 : Participer aux comités de réseau stratégiques (CRS) de manière régulière
- S1-OE2 : Faire évoluer le réseau de la PL et son efficience grâce aux recommandations émises par les E/A et leur entourage
- S1-OE3 : Intégrer un représentant des jeunes au sein du CRS
- S1-OF1 : Participer à l'ensemble des concertations et activités liées aux missions de CP qui sont organisées par le SPF Santé Publique
- S1-OG1 : Répertorier les associations/groupements d'usagers/de familles et de proches actives sur la PL
- S1-OG2 : Les informer sur la fonction de CP
- S1-OG3 : Les rencontrer afin de recueillir leurs expériences et méthodes en termes de participation – engager d'éventuelles collaborations.
- S1-OF1 : Informer les professionnels du réseau concernant la fonction et les missions du CP (vision intersectorielle)
- S1-OF2 : Promouvoir la fonction de CP (p.ex. lors de formations, de colloques, de conférences, webinaires, etc.)
- S1-OF3 : Aller à la rencontre des professionnels du réseau
- S1-OF4 : Participer à des réunions, groupes de travail de professionnels pour mettre en avant les actions menées (p.ex. conseils en prévention, groupe opérationnel Aide et Soins, etc.)
- S2-OA1 : Répertorier l'ensemble des professionnels du réseau qui souhaite s'inscrire dans un GT sur la P°
- S2-OA2 : Créer un GT sur la P° en PL – Définir des objectifs avec les professionnels et une fréquence
- S2-OA3 : Intégrer des représentants des E/A et de leur entourage au sein du GT
- S2-OB1 : Etablir une stratégie de communication à l'attention des jeunes
- S2-OB2 : Aller à la rencontre des E/A afin de cibler quels canaux de communication sont les plus opportuns pour communiquer avec e ux et diffuser des messages à leur attention (p.ex. campagne de sensibilisation).
- S2-OB3 : Créer des contenus à diffuser pour les jeunes, avec des jeunes dans le but de lutter contre la stigmatisation de la maladie

- S2-OB4 : Créer des contenus à diffuser pour les jeunes, avec des jeunes dans le but de faciliter l'accès à l'aide et aux soins
- S2-OC1 : Aller à la rencontre des professionnels utilisant des outils pour favoriser la participation
- S2-OC2 : Répertorier les outils pour favoriser la participation
- S2-OC3 : Créer de nouveaux outils pour favoriser la participation des jeunes, cela en collaboration avec des jeunes
- S2-OC4 : Créer et diffuser un répertoire des outils utiles pour faire participer les E/A et leur entourage, à l'attention des professionnels du réseau
- S2-OD1 : Rechercher des partenaires (p.ex. université) afin de collaborer à des recherches scientifiques dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de l'accès et de l'adéquation des informations proposées concernant la SM, les difficultés rencontrées et de l'offre de soin.
- S2-OD2 : Promouvoir les recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées
- S2-OD3 : Partager et diffuser les résultats des recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées
- S2-OE1 : Rechercher des partenaires (p.ex. université) afin de collaborer à des recherches scientifiques dans le but de recueillir le vécu des jeunes adultes et des adolescents (ainsi que de leurs proches, en particulier de leurs parents) concernant leur vision de la maladie mentale et de cibler des méthodes efficaces visant à la déstigmatisation de cette dernière
- S2-OE2 : Promouvoir les recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées
- S2-OE3 : Partager et diffuser les résultats des recherches scientifiques dans le cadre des thématiques susmentionnées
- S2-OF1 : Créer des supports (p.ex. capsules vidéo) par les jeunes, pour les jeunes afin de mieux connaitre la maladie mentale et ses signes
- S2-OF2 : Créer des supports (p.ex. flyers, vidéos) par les jeunes, pour les jeunes afin de mieux connaitre comment se faire aider en cas de difficultés
- S2-OF3 :Réaliser des actions de sensibilisation dans les écoles dans le but que chaque jeune puisse participer à aider les E/A en détresse (p.ex. formation premiers secours en santé mentale à destination des jeunes).
- S3-OA1 : Créer un contenu formatif et de sensibilisation à la participation des E/A et de leur entourage à destination des professionnels avec les autres CP
- S3-OA2 : Former et sensibiliser les professionnels sur réseau de la jeunesse à la P°
- S3-OA3 : Accompagner, conseiller, soutenir les professionnels qui souhaitent implémenter des pratiques participatives auprès des E/A et de leur entourage, créer des outils ou évaluer leurs pratiques participatives (p.ex. supervision/intervision pour évaluer les freins à la mise en place de pratiques participatives dans un service de santé mentale).
- S3-OA4 : Créer un GT P° avec des jeunes : espace pour recueillir la parole des jeunes (p.ex. conseil des jeunes)
- S3-OA5 : Créer un GT P° avec l'entourage des jeunes (notamment les parents)
- S3-OA6 : Création et diffusion d'un guide des bonnes pratiques pour favoriser la P° des E/A et de leur entourage à destination des professionnels sur base de la pratique mais également de la littérature scientifique
- S3-OA7 : Sensibiliser les professionnels lors de rencontres de professionnels (p.ex. colloques, semaine de la santé mentale, etc.)
- S3-AB1 : Collaborer avec un service juridique dans le but de baliser les aspects légaux de la participation (p.ex. concernant les questions de diffusion de contenus vidéos témoignages réalisés par des jeunes pour des jeunes sur les réseaux sociaux)
- S3-OB2 : Créer et diffuser un guide juridique et éthique à l'attention des professionnels qui souhaitent mettre en place des pratiques participatives
- S4-OA1 : Sensibiliser les professionnels en SMEA à l'impact positif de la participation des E/A dans leur trajet de soin
- S4-OA2 : Trouver des partenaires afin d'évaluer l'impact de la participation des E/A dans leur trajet de soin
- S4-OA3 : Collaborer à l'élaboration d'un projet pilote concernant la P° et l'implémentation de pratiques innovantes au sein de SSM
- S4-OB1 : Créer des collaborations afin de développer des outils pour favoriser la P° des E/A et de leur entourage dans les concertations et prises de décisions ayant un impact sur leur SM (p.ex questionnaire de qualité des soins perçus)
- S4-OC1 : Inclure des représentants du groupe de jeunes au sein des GT participation de professionnels.
- S4-OC2 : Inclure des représentants du groupe d'entourage de jeunes (notamment des parents) au sein des GT participation de professionnels.
- S4-OC3 : Inclure des représentants des jeunes ou de leur entourage à différents niveaux (p.ex. GOMER, GOAS , SPF SP, CRS, etc.)
- S4-OC4 : Impliquer activement le groupe « usagers & proches » dans le CRS
- S4-OD1 : Créer un projet pilote de jeunes adultes ou adolescents pairs-aidants sur le modèle de la paire aidance adulte.

- S5-OA1 : Organiser des journées d'études avec la présentation des pratiques participatives menées par certaines institutions/structures et réaliser des tables rondes pour susciter le partage des bonnes pratiques et expériences entre professionnels
- S5-OA2 : Créer un support à destination des professionnels afin de diffuser des ressources intéressantes et pertinente concernant la participation des E/A et de leur entourage (p.ex. padlet déjà créé : ici)
- S5-OA3 : Créer un onglet « PARTICIPATION » sur le site de REALISM et rendre accessibles les ressources bibliographiques de bases ainsi que leur version résumée pour plus d'accessibilité
- S5-OA4 : Intégrer un encart sur la P° dans la newsletter REALISM
- S5-OA5 : Réaliser des immersion professionnelles et/ou des groupes de partages avec des professionnels qui pratiquent déjà la participation
- S5-OA6 : Former et sensibiliser les professionnels sur réseau de la jeunesse à la P°
- S5-OB1 : Sensibiliser les jeunes à l'importance de leur propre participation.
- S5-OC1 : Sensibiliser l'entourage des jeunes (notamment les parents) à l'importance de leur propre participation

5. Diagramme de GANT

Actions	2022								2023												2024												2025 et après
	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	…
S1-OA1																																	
S1-OA2																																	
S1-OA3																																	
S1-OB1																																	
S1-OB2																																	
S1-OB3																																	
S1-OB4																																	
S1-OB5																																	
S1-OC1																																	
S1-OC2																																	
S1-OC3																																	
S1-OC4																																	
S1-OC5																																	
S1-OD1																																	
S1-OD2																																	
S1-OD3																																	
S1-OD4																																	
S1-OE1																																	
S1-OE2																																	
S1-OE3																																	
S1-OF1																																	
S1-OG1																																	
S1-OG2																																	
S1-OG3																																	
S1-OF1																																	
S1-OF2																																	
S1-OF3																																	

S1-OF4																																
S2-OA1																																
Actions	**2022**								**2023**												**2024**											**2025 et après…**
	05	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	**01**	**02**	**03**	**04**	**05**	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	**01**	**02**	**03**	**04**	**05**	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	**…**
S2-OA2																																	
S2-OA3																																	
S2-OB1																																	
S2-OB2																																	
S2-OB3																																	
S2-OB4																																	
S2-OC1																																	
S2-OC2																																	
S2-OC3																																	
S2-OC4																																	
S2-OD1																																	
S2-OD2																																	
S2-OD3																																	
S2-OE1																																	
S2-OE2																																	
S2-OE3																																	
S2-OF1																																	
S2-OF2																																	
S2-OF3																																	
S3-OA1																																	
S3-OA2																																	
S3-OA3																																	
S3-OA4																																	
S3-OA5																																	
S3-OA6																																	
S3-OA7																																	
S3-OB1																																	

S3-OB2																																
S4-OA1																																
S4-OA2																																
Années	**2022**								**2023**												**2024**											**2025 et après…**
	05	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	**01**	**02**	**03**	**04**	**05**	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	**01**	**02**	**03**	**04**	**05**	**06**	**07**	**08**	**09**	**10**	**11**	**12**	…
S4-OA3																																
S4-OB1																																
S4-OC1																																
S4-OC2																																
S4-OC3																																
S4-OC4																																
S4-OD1																																
S5-OA1																																
S5-OA2																																
S5-OA3																																
S5-OA4																																
S5-OA5																																
S5OA6																																
S5-OB1																																
S5-OC1																																

6. Notes en bas de page

[1] : Objectif stratégique 1 : Renforcer le leadership et la politique de santé mentale pour enfants et adolescents à tous les niveaux

[2] : Connaissances, compétences et attitudes

[3] : MICRO – MESO – MACRO

[4] : TCT : Très court terme (1-3mois) – CT : Court terme (3-6 mois) MT : Moyen terme (6-12 mois) - LT : Long terme (> 1 an - > 2ans) – TLT (> 2 ans)

[5] : Qui résident dans des objectifs permanents (p.ex. auto-formation constante).